

1E



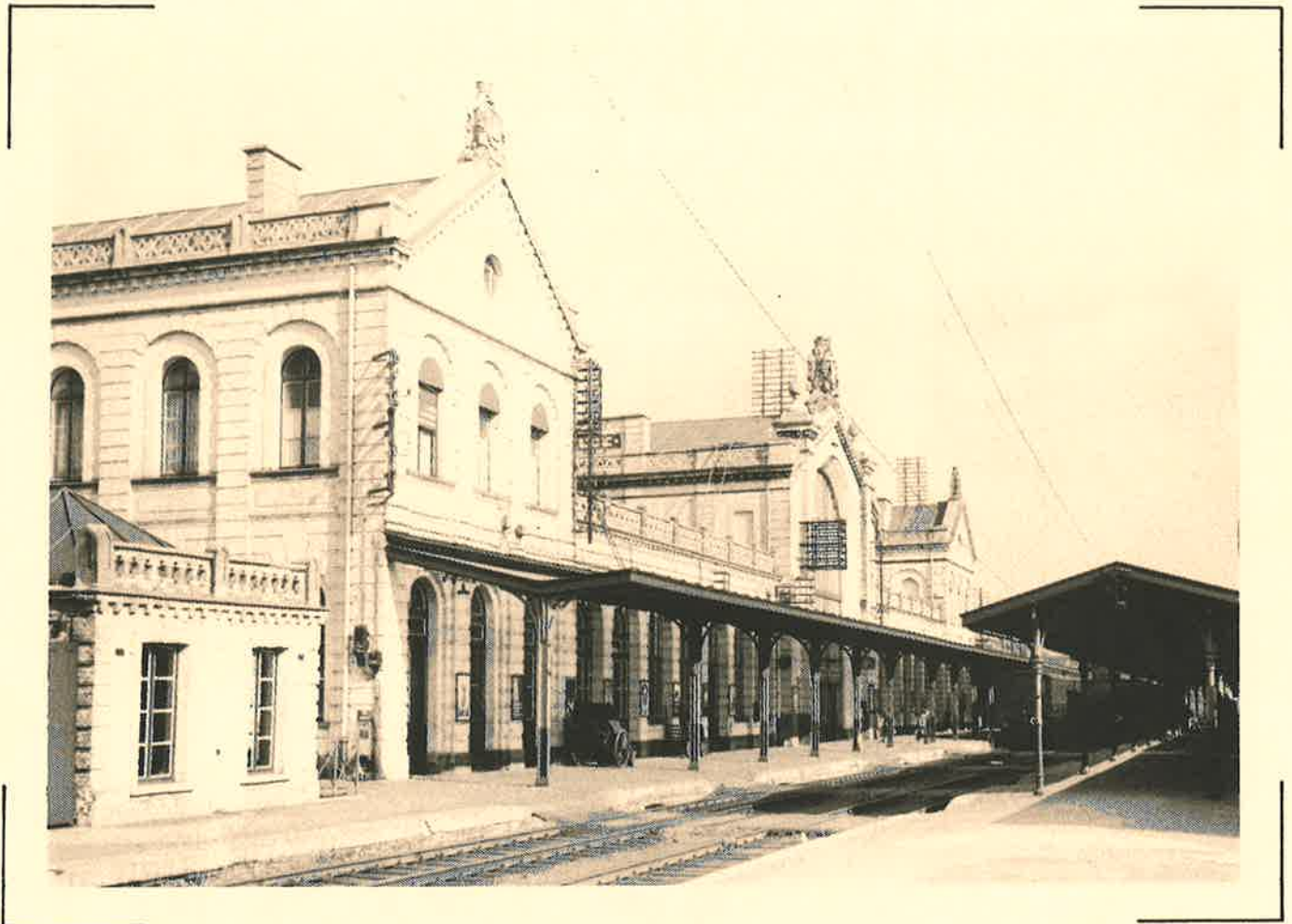
Amicale Transport Ferroviaire
Sud - Est

3, Rue du Chêne

4031 Kinkempois

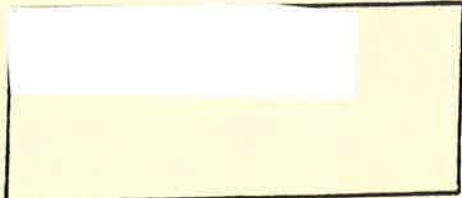
Trimestriel n° 14

3/1992



Intérieur de la Gare de Liège-Longdoz vers 1938

BUREAU DE DEPOT
BEAUFAYS
TRIMESTRIEL N°14 3/92



P.V.
50
FRS



SOMMAIRE

Page	2	Comités
	3	Mot du président
	5/7	Les écartements de rails dans le monde
	9/10	Mutations des HLD de Kinkempois
	11	Boutique du Musée
	13/16	Le réseau Nord-Belge ou le manteau d'Arlequin
	17	Divers



MUSEE DES
CHEMINS DE FER



en gare de BRUXELLES-NORD

Le Musée est ouvert du lundi
au vendredi de 9 à 16h30
ainsi que le premier SAMEDI
du mois.

Fermé les samedi, dimanche et

jours fériés légaux. Les groupes, avec ou sans visite guidée,
doivent obligatoirement s'annoncer en prenant rendez-vous.

Le Chemin de fer touristique des Hautes Fagnes

Vennbahn

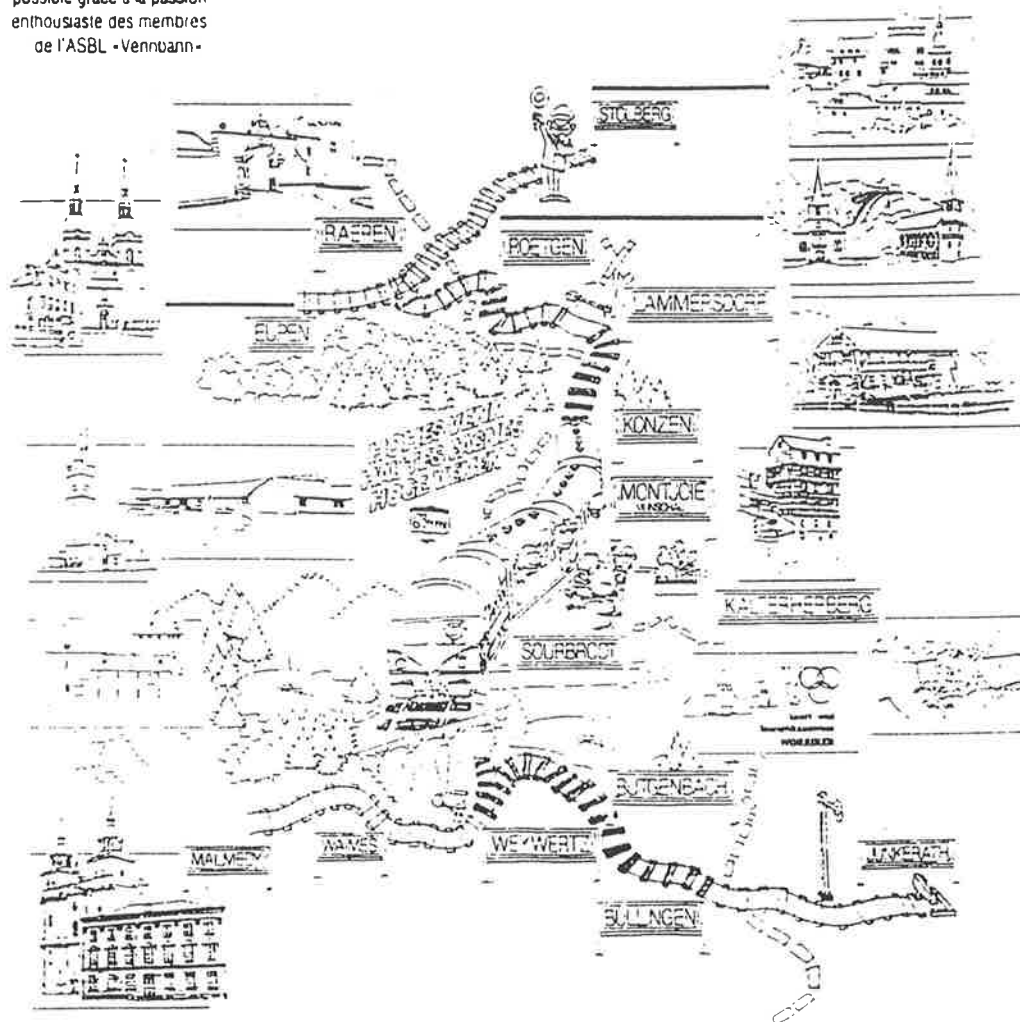
1885



La remise en circulation de la «Vennbahn» est une initiative de l'Exécutif de la Communauté Germanophone de Belgique. Elle a notamment été rendue possible grâce à la passion enthousiaste des membres de l'ASBL - Vennbahn.



La Communauté européenne a soutenu ce projet dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Nombreuses curiosités, attractions et
loisirs actifs le long de la voie

COMITES

Sous le patronage de Monsieur le Directeur du
District Sud-Est

<u>GESTION</u>		<u>HONNEUR</u>	
Président	LALLEMEND Gh	Président	Mr DEWULF
Vice-président	DEBOIS V	Vice-président	Mr GAYETOT
Secrétaire	DOZO E		
Trésoriers	DETRY A MINET J	Membres par ordre alphabétique :	
Resp. Traction	GRUNHAGEN R GREGOIRE Cl DOUBELS P HOGGE Cl CAR M	Mrs ANGE A ALAIME J COUCHARD Y DEGIVE F DEJAEGHERE F DETRY G DEVILLERS L DUHR C EVRARD J GERARD A	GOKA H GOKA J HENRI JC LOUMAYE F RAXHON J TROMME M VAN USSEL M VANWEERST VERITER WARROQUIERS C
Commissaires Comptes	CROES JC VINCENT Cl		
Relations publiques	DEVILLE Cl LAMBOU M VINCENT Cl		

Abonnement : 300 frs/an comme membre effectif (y compris les 4 bulletins)
100 frs/an comme membre de soutien

Les abonnements doivent se faire via le compte 068/2103830-24 pour ATF -
3, Rue du Chêne - 4031 Angleur en précisant le nom et l'adresse ainsi que
la fonction, le N° d'identification et l'adresse ferroviaire pour les agents
SNCB.

Boutique ATF Les virements pour achat à la boutique ATF doivent se faire
EXCLUSIVEMENT au compte 068/2122152-10 de l'ATF en précisant
la référence de l'article demandé.

Tout renseignement auprès de :
LALLEMEND Ghislain CTD
Service de Cour
ATD/E Kinkempois

GRUNHAGEN Roger
Bureau des Instructeurs
ATD/E Kinkempois

Les articles de cette revue n'engagent que la responsabilités de leurs auteurs.
La reproduction en tout ou en partie des articles est interdite sans notre
autorisation écrite.

Editeurs responsables : LALLEMEND Ghislain 1, Rue des Critchons
4052 Chênée
DEVILLE Claudy 30, Rue Basse-Méhagne
4050 Chaudfontaine



LE MOT DU PRÉSIDENT

Au moment où vous recevrez ce numéro, la saison 1993 du Musée aura débuté. Les préparations et les festivités de septembre 1992 ayant mis tous les bénévoles du Musée en retard dans leurs préoccupations familiales, il s'ensuit un retard dans la publication de nos bulletins. Cependant, je peux déjà vous annoncer que le numéro 15, dernier de l'année 92, est prêt à sortir. Vous le recevrez dans quelques jours. Celui-ci comportera le bulletin de réaffiliation que certains s'étonnent de ne pas encore avoir reçu.

Je vous annonce également la mise en vente au Musée de la cassette consacrée au chemin de fer en Belgique émise par la Société Providec au prix de 1495 frs. La publicité concernant cette cassette paraîtra dans le numéro 15. D'autres nouveautés sont sur le point d'apparaître au Musée. Rendez-nous visite, le voyage vaut le déplacement.

Au point de vue aménagement du Musée, la salle " Plans Inclinés " qui se trouvait au 1er étage pendant les festivités va être reconstruite de façon allégée au 2ème étage. Des renouvellements dans les vitrines sont prévues incessamment. Que ceux qui n'ont pu venir en septembre se dépêchent.

Le président

EN REMERCIEMENT A



Coatings

AKZO

division



Que d'écartements*ou les différents écartements de rails
à travers le monde.*

G. DEVILLE ET M. LAMBOU

SUISSE

SCHWEIZERISCHE BUNDESBAHNEN (N) (SBB)		
M et V	1435 mm	2969 km
	1000 mm	74 km
APPENZELLER		
M et V	1000 mm	60 km
BERNER OBERLAND-BAHNEN WENGERNALP-BAHN (BOB)		
M et V	1000 mm	50 km
	800 mm	26 km
Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bavaoises		
BERNE-LOETSCHBERG-SIMPLON (BLS)		
M et V	1435 mm	115 km
BODENSEE TOGGENBURG BAHN (BT)		
	1435 mm	659 km
BRIG-VISP-ZERMATT BAHN (BVZ)		
	1000 mm	44 km
EMMENTAL BURGDORF-THUNBAHN (EBT)		
M et V	1435 mm	167 km
FURKA-OBERALP BAHN (FO)		
M et V	1000 mm	100 km
MITTEL-THURGAU BAHN (MTHB)		
M et V	1435 mm	43 km
MONTREUX-OBERLAND BERNOIS (MOB)		
M et V	1000 mm	75 km
	800 mm	? km
RHATISCHE BAHN (RHB)		
M et V	1000 mm	375 km
SUEDOST BAHN		
M et V	1435 mm	46 km

SRI LANKA

SRI LANKA RAILWAYS (N)		
M et V	1676 mm	1364 km
	762 mm	59 km

SWAZILAND

SWAZILAND RAILWAYS (N)

M et V	1067 mm	370 km
--------	---------	--------

SYRIE

CHEMINS DE FER SYRIENS (N)

M et V	1435 mm	1686 km
--------	---------	---------

CHEMINS DE FER HEDJIAZ-SYRIEN

M et V	1050 mm	232 km
--------	---------	--------

TAIWAN

TAIWAN RAILWAYS (N)

M et V	1067 mm	1087 km
--------	---------	---------

ALISHAN FOREST

M et V	762 mm	71 km
--------	--------	-------

TANZANIE

TANZANIA RAILWAYS (N)

M et V	1000 mm	2600 km
--------	---------	---------

TANZANIA-ZAMBIA RAILWAYS

M et V	(en Tanzanie) 1067 mm	969 km
--------	-----------------------	--------

	(en Zambie) 1067 mm	891 km
--	---------------------	--------

THAILANDE

STATE RAILWAY OF THAILAND (N)

M et V	1000 mm	3728 km
--------	---------	---------

TOGO

M et V	1000 mm	525 km
--------	---------	--------

TUNISIE

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS (N)

M et V	1000 mm	1739 km
--------	---------	---------

	1435 mm	468 km
--	---------	--------

TURQUIE

TURKIYE CUMHURİYETİ DEVLET DEMİRYOLLARI İŞLETMESİ (N)

M et V	1435 mm	8400 km
--------	---------	---------

UNION SOVIETIQUE

SOVIETSKIE ZHELEZNIIE DOROĞI (N)

M et V	1520 mm	143536 km
--------	---------	-----------

URUGUAY

ADMINISTRACION DE FERROCARRILES DEL ESTADO (N)

M et V 1435 mm 2991 km

VENEZUELA

INSTITUTO AUTONOMA ADMINISTRACION FERROCARRILES DEL ESTADO-FERROCAR (N)

M et V 1435 mm 336 km

VIETNAM

DUONG SAT VIETNAM

M et V 1000 mm 2200 km

DUAL 1000 mm et 1435 mm 230 km

1435 mm 170 km

YOUOSLAVIE

ZAJEDNICA JUGOSLOVENSKIH ZELESNICA (N)

M et V 1435 mm 2460 km

ZAIRE

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER ZAIROIS (N)


M et V 1067 mm 3914 km

ZAMBIE

ZAMBIA RAILWAYS (N)

M et V 1067 mm 1273 km

=====



Fils et câbles électriques
jusque 80 kV
Blocs et plaques
en mousse synthétique
Tubes, tuyaux et accessoires
en matières plastiques

KABELWERK EUPEN AG
CABLERIE D'EUPEN S.A.
KABELFABRIEK EUPEN N.V.

EUPEN



BELGIEN

MUTATIONS DES HLD

DE L'ATD KINKEMPOIS

1962 - 1991

FEVRIER 1963

KINKEMPOIS

HLD 212127	Fournie le 7
HLD 212128	Fournie le 12
HLD 212128	Cédée à FMS le 14
HLV 81350	GE/FAZ le 13
HLV 53141	HS démolition le 18
HLV 81102	Rentre de CBR le 21
HLV 81073	Louée à CBR le 21
Ht 22210	De Merelbeke pour HLV 64017 le 25
Ht 22326	HS/GR le 28

MARS 1963

KINKEMPOIS

HLV 81073	Rentrée de CBR le 4
HLV 29148	Cédée à LJ le 6
HLV 29167	Cédée à LJ le 6
HLV 64039/22210	Cédée par FKR le 7
HLV 64039/22210	HS/GR
HLV 81414	Réparée et déparquée le 15
HLV 81224/17062	HS/GE le 20
HLV 64039/22326	Sort d'écriture le 25 PV 84 FAZ du 8/3/63
HLV 81224	GE/FAZ le 28

GOUVY

HLV 64042/22352	HS pour démolition le 20
HLV 64133	Déparquée le 20

AVRIL 1963

KINKEMPOIS

HLD 222001	Cédée par FHS le 16
HLV 81167/17397	Réparée et parquée le 18

GOUVY

AR 553.08	Déparqué le 8
HLV 81432	Réparée et parquée le 17
HLV 81142/17265	HS/GE le 26

MAT. 1963

HLV 81073
 HLV 81414
 HLD 212125
 HLV 53149
 HLD 212125
 HLV 81482
 AR 603.03
 AR 603.04
 AR 603.12
 AR 603.21
 AR 603.24
 AR 603.31
 RA 732.13
 RA 732.15
 RA 732.16
 HLV 53237
 HLV 29257
 IILV 98016
 HLV 29190/25190
 HLV 81090/17405
 HLV 81125/17374
 HLV 53040
 HLV 53141
 HLV 53313
 HLV 53149
 HLV 53237

KINKEMPOIS

HS/GE le 2
 Déparquée le 3
 GE/FAZ le 15
 Cédée par FR le 20 - parquée le 20
 Réparée le 22
 Réparée et parquée le 20
 Cédé à FHR le 25
 " "
 " "
 " "
 " "
 " "
 " "
 " "
 " "
 Cédée par FBM le 28
 Reparquée le 26
 Reparquée le 26
 Sort des écritures le 24 - PV 157 AC/FAZ du 25/4
 Sort des écritures le 24 - PV 157 AC/FAZ du 25/4
 Sort des écritures le 24 - PV 157 AC/FAZ du 25/4
 GR/FAZ le 31
 GR/FAZ le 31
 GR/FAZ le 31
 Déparquée le 31
 Déparquée le 31

GOUVY

HLV 64041 Reparquée le 26
 HLV 64096 Reparquée le 26
 HLV 64133 Reparquée le 26

Abréviations utilisées : GE : Grand Entretien GR : Grande Révision
 HS : Hors-Service AC : Atelier Central
 HLD : Locomotive Diesel AR : Autorail
 HLV : Locomotive Vapeur Ht : Tender
 RA : Remorque Autorail PV Procès-Verbal
 FMS : Mons FAZ : Salzennes LJ : Jemelle
 CBR : Cimenteries Belges Réunies
 FKR : Merelbeke FHS : Hasselt
 FHR : Herbesthal FBM : Bruxelles-Midi
 FR : Bruges

En vente à la boutique du Musée

TITRE	PRIX	REF
PIN'S KLEINMODELLBAHN HLD 60	200	KMB 60
PINCE-CRAVATE ATF	500	P/C 41
AUTOCOLLANT ATF	20	A/C 41
CALENDRIER ATF (Locomotives) 1990	30	CAL 90
CALENDRIER ATF (Engins de la voie) 1991	30	CAL 91
CALENDRIER ATF (Dessins locomotives) 1993	50	CAL 93
DESCRIPTIFS DES VAPEURS 1938	50	TLV 38
POSTER " RAIL EN WALLONIE "	100	PRW
LIVRE SUR LA VENNBahn	100	VB
LIVRE "CONSOLIDATION TYPE 29" de Cl.VINCENT	1900	CL T29
HISTORIQUE DU TRANSPORT EN COMMUN A LIEGE	50	HTC
MEMOIRES D'UN CHEF-GARDE de J.LEONARD	260	MCG
LIVRE RETRO 66/91 des Editions H.K.	1690	RET HK
LIVRE " PLANS INCLINES DE LIEGE"de J.R.LEJEUNE	390	PI FL
LIVRE " LE RAIL PASSE PAR LIEGE " des Editions GTF	1140	RPL
LIVRE DE BOT LOCOMOTIVES EB et SNCB TOME 1 partie 1	150	Loc T1PI
TOME 1 partie 2 et 3	300	Loc T1P2/3
TOME 2 partie 1 et 2	200	Loc T2P1/2
SUPPLEMENT 2 - 3 - 4	80	Sup 2/3/4
SUPPLEMENT 5 - 6	80	Sup 5/6
TRADUCTION T 1 P 1-2-3	15	Tr T1P1/2/3
TRIMESTRIEL ATF N° 0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13	50	TRI + N

PHOTOS d'après POSTERS de G.PTASCYNSKI 50 PH +N* HL

VAPEUR : 1002 - 10021 - 12004 - 29061
57059 - 98045 - 99011

DIESEL : 5001 - 5505 - 5534 - 5147 - 5212
204002 - 201001
6047 - 6041 - 6035X
VENNBahn 5922 - 201001

ELECTRIQUE : 2741 - 1605 - 2208 - 2383

MAQUETTES FERROVIAIRES HO

KLEINMODELLBAHN 6035 X EN EXCLUSIVITE ATF	3800	HL 35X
EUROSCALE : CITERNE CAIB	850	ECC
CITERNE CAIB SALIE	1000	ECCS
WAGON PLAT	600	EWP
WAGON PLAT SALI	750	EWPS

CES ARTICLES SONT DISPONIBLES A LA BOUTIQUE DU MUSEE OU SUR COMMANDE FRAIS DE PORT EN PLUS.PRIERE DE MENTIONNER LA REFERENCE EXACTE DE L'ARTICLE.

LES PAIEMENTS SONT A EFFECTUER AU COMPTE 068/2122158-19 UNIQUEMENT.

TAVERNE " AMBIORIX "

104, Voie de l'Ardenne
4920 Embourg

Tél: 67 00 46

BILLARD AMERICAIN

SALLE POUR BANQUETS

REUNIONS



jocadis ☎ (02) 395 71 05

spri / pvba

RUE DE BRUXELLES, 53.
7850 - ENGHEN

PLUS DE 100 MARQUES DE MATERIEL
ROULANT ET ACCESSOIRES.

LIBRAIRIE FERROVIAIRE: + DE 1.000 TITRES

SPECIALITE DE MATERIEL ROULANT S.N.C.B.
GARES, SIGNAUX ET ACCESSOIRES BELGES.

LE RÉSEAU DU NORD-BELGE

OU LE MANTEAU D'ARLEQUIN (2)

DES CONCESSIONS ORIGINELLES AUX PRISES A BAIL PAR LE NORD FRANCAIS

L'obstacle majeur était de faire admettre sur le sol belge la présence d'une société étrangère disposant à son gré d'un transport ferroviaire et qui, de surcroît, par le jeu très apparent des prises d'intérêts, contrôlerait les débouchés des produits d'entreprises qui se trouveraient ainsi dans la dépendance d'une puissance commerciale (et surtout bancaire) internationale. Or, comme dans tous les pays dont l'indépendance était récente, les milieux gouvernementaux et les responsables de l'Economie nationale se montraient, depuis 1839, très susceptibles sur ce point. Le dilemme n'était pas simple : rester indépendant tout en acceptant une aide financière extérieure.

Quant à l'aspect géographique ou mieux encore au côté géopolitique de la question, un proverbe veut "que la terre soit au premier occupant".

En l'occurrence, il faut savoir qu'en date du 23 mai 1845 (loi du 21 mai), un arrêté de concession signé par le roi Léopold 1er et le ministre des Travaux Publics avait été pris en faveur d'une société anonyme pour la construction d'un chemin de fer d'Erquelinnes à Marchienne-au-Pont près de Charleroi, par la vallée de la Sambre : chemin à établir à double voie ; déclivités maximales de 3 mm/m ; courbes d'un rayon minimum de 500 m ; mise en exploitation deux ans, au plus tard, à dater de la promulgation de la loi de concession.

Le Conseil d'Administration était composé de propriétaires fonciers dans le Nord de la France et d'ingénieurs. On notait la présence d'un banquier connu, Kysaens junior de Paris et de deux directeurs anglais de compagnies de chemin de fer en Grande-Bretagne. Les statuts furent modifiés une première fois le 25 avril, une seconde fois le 20 novembre 1853. Or, le titre premier des statuts modifiés déclarait que : " l'exploitation du (ou des) chemin de fer, objet de l'entreprise pourra (...) pour tel terme que ce soit, même pour toute la durée de l'entreprise, être remise, à titre de location ou autrement, à un tiers chargé de remplir toutes les obligations de la Société (...) moyennant le paiement par ce tiers d'une rente fixe au porteur de chaque action et la garantie d'un amortissement (...). La raison sociale légale de l'entreprise était libellée : " Société du chemin de fer de Charleroy à la frontière de France ", avec siège social à Bruxelles, puis désignée : " de Charleroi à Erquelinnes", lorsque la jonction avec le Nord fut effective. La durée de la Société était égale à celle de la concession, c'est-à-dire de 90 ans. (Arrêté du 20 novembre 1853. Approbation du 20 septembre 1857, publiée au Moniteur belge du 3 octobre. La ligne fut mise en service sur la section belge le 3 octobre 1852. Sur la section Erquelinnes à Hautmont le 11 août 1855).

La disposition particulière inscrite au titre premier des statuts, et relative à l'exploitation éventuelle de la ligne par un tiers, permettait d'avoir recours à cette solution tout en respectant la loi belge interdisant d'accorder la concession d'une ligne située sur le territoire national à une société étrangère, non domiciliée en Belgique. Mesure de sauvegarde très légitime contre l'emprise des capitaux étrangers, mais qui servait opportunément les desseins du baron James, tenant dorénavant en main le destin de la Compagnie anglo-belge.

Les pourparlers, aussitôt engagés par la Compagnie du Nord, aboutirent à la conclusion d'un traité provisoire avec le Charleroi-Erquelines, signé à Paris le 17 juin 1853, et dont voici un résumé :

Art. 1er - La Compagnie de Charleroi à la frontière de France donne à bail, pour tout le temps moins un jour, de la concession à elle faite du chemin de fer de Charleroi à la frontière de France tel qu'il se poursuit.

Art. 2 - précise que tous les travaux du chemin de fer et les deux voies d'exploitation sont complètement terminées à l'exception de 1000 m entre la station d'Erquelines (à terminer) et la frontière ;

- qu'il existe huit stations (dénommées) ;
- que la station de Charleroi est commune avec l'Etat belge ; réservée dans la proportion d'un quart à la Compagnie d'Erquelines ; que celle-ci possède un droit de passage dans la station du chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse. Ces deux autorisations sont assujetties à une redevance.

Le paragraphe 11 de l'art. 2 est intéressant à lire et suffit à lui seul à justifier l'opération. Il a trait à la dette flottante, qui s'élevait, au 30 avril 1853, à la somme de 1264367,20 Francs.

Les avoirs : portefeuille, mobilier, matériel et outillage figurent pour la somme de 551629 Francs.

Il est indiqué à l'article 4 que la Compagnie du Midi consent à payer pour prix de bail une somme fixe égale à la dette flottante, comme indiquée et réduite de 117625 Francs et payable aux échéances de la dette (valeurs et créances à recouvrer)

Le matériel, l'outillage, le mobilier seront la propriété de la Compagnie du Nord. Après l'extinction de sa dette flottante, la Compagnie de Charleroi fera elle-même sa propre liquidation.

Dernier acte : la Compagnie du Nord entrera en jouissance le 1er janvier 1854, elle assurera à cette date l'administration et l'exploitation du chemin de fer à ses frais (PV Rapport du Conseil d'Administration Compagnie du Nord du 29-10-1853 - pages 26 à 33).

Le Conseil du chemin de fer de Charleroi, dans sa séance du 30 novembre 1854, déclarait : (qu'il) "ratifie et approuve dans tout son contenu l'acte de bail du chemin de fer fait le 30 novembre".

Désormais, la Compagnie du Nord s'est assuré le droit de cité en territoire belge. James y faisant figure de philanthrope en se substituant à l'Etat pour tirer d'un mauvais pas une compagnie locale en difficulté.

Mais l'acte du 3 novembre 1854, relatif à la prise à bail du chemin de fer d'Erquelines à Charleroi par la Compagnie du Nord, avait un tout autre sens car c'était un acte qui légalisait la présence du Nord français sur le territoire belge et créait ainsi un précédent ; une clé qui ouvrait la porte. L'intérêt de l'événement sera largement exposé et commenté par le Conseil d'Administration du Nord en assemblée générale le 20 décembre 1854. Nous y reviendrons plus loin.

LA CONCESSION DU SIEUR DESSIGNY

Une ombre au tableau, le tracé laissait la capitale belge et la ville de Mons - au coeur du bassin houiller - en dehors de la concession et l'on sait l'importance que James attachait au transport de la houille du " couchant de Mons " vers Paris. On peut affirmer que l'existence de ce trafic a été la raison dominante de la création de la ligne de Creil à St Quentin et à la frontière, donnant une relation plus directe avec Bruxelles, mais touchant Mons pour l'essentiel du trafic. Or, il existait déjà, dans cette partie du Hainaut, un embryon de voie ferrée, objet d'une concession approuvée par arrêté royal, en date du 9 juillet 1836, pour "un chemin à ornière en fer" à construire, par voie de concession de péages, entre les rivages de Saint-Ghislain et une partie des houillères du " Couchant de Mons " au bénéfice d'un sieur Victorien Dessigny.

Cette voie, à caractère purement industriel, comportait une branche principale partant du pont-levis (sic) de Saint-Ghislain, se dirigeant vers le village de Boussu, passait à la fosse Saint-Charles, devant Warguignies, entre les fosses du Petit-Tas, à 350 m du village. Trois antennes secondaires, deux à droite et une à gauche, y étaient greffées pour joindre les fosses de Boussu, de l'Escouffiaux et du Buisson. En fonction de son caractère, le profil pouvait admettre des déclivités de 20 0/00; un plan incliné était prévu sur la branche secondaire, vers Elonges, dont la pente pourrait atteindre 40 et 50 0/00. L'ensemble serait construit à voie unique avec de nombreux évitements (croisières), rails en fer malléable, posés sur des de pierre. Ces modalités correspondant à la technique ferroviaire du moment, nous n'avons pas trouvé de traces positives à sa construction, et à ses installations, qui étaient terminées en 1939.

Cependant, il est fait mention dans un manuel de l'époque à l'usage du voyageur de : " quelques chemins de fer qui servent de moyens de transport aux usines et aux houillères des environs de Gosselies, chemins qui passent sous la voie principale " ("Guide indispensable au voyageur sur les chemins de fer de la Belgique" de Duplessy et Landoy - Edition Royale - 1846 - Gosselies, station sur la ligne de Bruxelles à Charleroi - Ces lignes sont également indiquées dans l' "Itinéraire de la Belgique " - A. J. Dupuys- Hachette - 1863) On peut donc admettre que le dit chemin de fer, concédé au sieur Dessigny, était englobé dans l'ensemble. A. J. Dupuys mentionne qu'un peu au-delà de Boussu "un chemin de fer d'exploitation croise le railway (de Bruxelles à Charleroi) pour aller rejoindre à peu de distance le canal de Mons à Condé".

Cette précision géographique est bien conforme au texte de l'article 1er des devis et cahier des charges afférant à la concession du sieur Dessigny : " Le chemin d'ornières en fer a pour objet de rattacher les rivages du canal de Mons à Condé, à Saint-Ghislain, à une partie des houillères du couchant de Mons".

Cette partie du Hainaut était prometteuse d'un trafic important et régulier pour le chemin de fer en raison des nombreuses et diverses activités industrielles régionales : au Boussu, des ateliers de construction de machines à vapeur, de chaudières, de grosse serrurerie ; Saint-Ghislain, dont la station entre la rivière de la Haine et le canal en faisait l'entrepôt d'une grande partie des houilles du Borinage ; Hornu, dont la majeure partie de sa population était occupée à l'extraction et au transport de la houille ; l'importante usine dite " Le Grand Hornu " pour l'exploitation minière et la construction des machines (En 1845, il y avait 2000 ouvriers; force motrice fournie par huit machines à vapeur fixes et 156 chevaux) ; enfin, Mons et ses environs, où 30000 personnes vivaient de la mine. La majeure partie de son charbon était exportée

en France (En 1855, 367110 tonneaux par chemin de fer, mais 1131500 tonneaux - 6020 bateaux - par le canal de Mons à Condé - Annuaire de l'Industrie - 1858) par bateaux, vers Manage, petite localité mais qui se trouvait valorisée à partir de 1849 par son emplacement au croisement de quatre lignes de chemin de fer.

d'après la Vie du Rail N° 1804 juillet 1981

A SUIVRE

CHEMIN DE FER DE CHARLEROY A ERQUELINNES (FRONTIÈRE DE FRANCE, PRÈS MAUBEUGE)

Faisant partie du réseau général des Chemins de fer de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne, et se reliant au réseau français par les lignes de Maubeuge à Saint-Quentin, et de Saint-Quentin à Creil et Paris.

CONCESSION DE 90 ANS. ARRÊTÉ ROYAL DU 28 MAI 1845.

CAPITAL SOCIAL : 13,000,000 DE FRANCS, DIVISÉ EN 26,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. CORNIER, député du Jura, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées ;	MM. NEVILLE, ingénieur civil à Paris ;
de HAUSSY, sénateur ;	KYSAEUS JUNIOR, banquier à Paris ;
FERDINAND SIGART, banquier à Mons ;	de BEAUPU, propriétaire ;
G. LEHON, ingénieur civil à Marchiennes-au-Pont ;	sir JOSUA WALMSLEY, directeur des chemins de fer de Birkenhead et Chester à Liverpool ;
marquis de BRON, propriétaire ;	WILLIAM JACKSON, esq., président des chemins de fer de Birkenhead et Chester à Liverpool ;
MUSLIS, propriétaire ;	CH. GRAHAM, esq., de la maison Ch. Graham et C ^e de Londres, administrateurs de la Nouvelle-Montagne.
DELAGNE du ROZKI, manufacturier, propriétaire à Saint-Quentin ;	

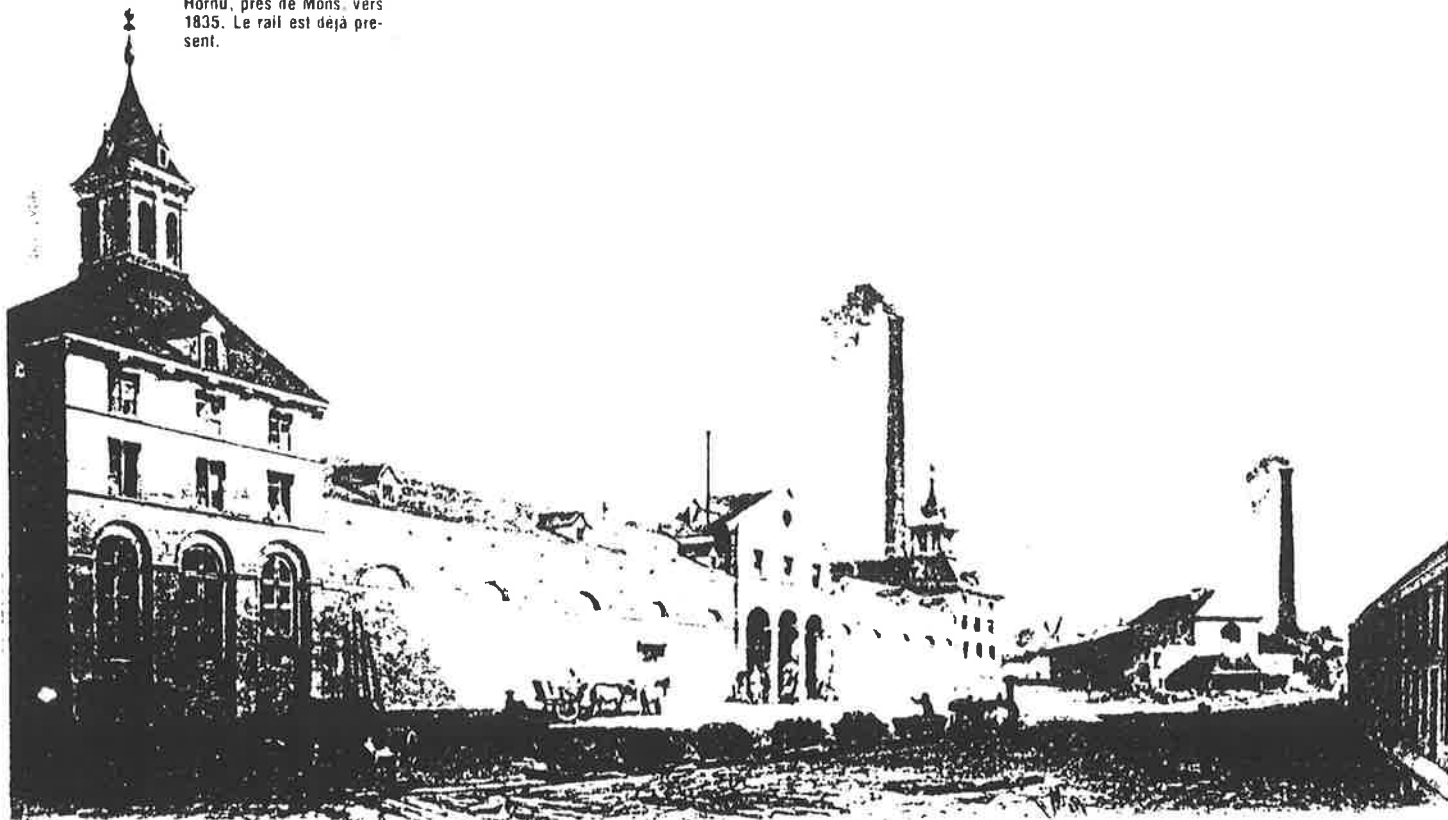
La souscription est ouverte à Paris chez MM. KYSAEUS JUNIOR et C^e, banquiers, rue Vivienne, 22, à partir du six courant, et sera close le samedi quinzaine.

Banquiers : à Mons, MM. Tercelet-Sigart ; à Londres, MM. Smith Payne et C^e ; à Liverpool, la Banque de Liverpool ; à Paris, MM. Kysaeus Junior et C^e.

Nota. Une partie des actions est destinée à être répartie proportionnellement en faveur des actionnaires du chemin de fer de Creil à Saint-Quentin (Comp. Cordier), qui appuieront leur demande de la présentation de leurs titres, lesquels, après avoir été estampillés, leur seront immédiatement rendus.

Publicité faite dans le « Journal des chemins de fer », en 1845, pour la concession du chemin de fer de Charleroi à Erquelinnes.

Le charbonnage du Grand Hornu, pres de Mons, vers 1835. Le rail est déjà présent.



DIVERS

DATES D'OUVERTURE DU MUSEE

6/3 - 20/3 - 3/4 - 17/4 - 15/5 - 5/6 - 19/6 - 3/7 - 17/7 - 7/8 - 21/8 - 4/9
2/10 - 16/10

NOUS VOUS SIGNALONS QUE LE MUSEE EST TOUJOURS OUVERT AUX GROUPES ET ECOLES
EN-DEHORS DES DATES D'OUVERTURE SUR DEMANDE ECRITE ADRESSEE A :

LALLEMEND GHISLAIN
SERVICE DE COUR
ATD/E KINKEMPOIS
3, RUE DU CHENE
4031 ANGLEUR

LE MUSEE DE KINKEMPOIS RECHERCHE DES PHOTOS OU DOCUMENTS AYANT TRAIT A :

LA GARE DE LIEGE GUILLEMINS ET LES PLANS INCLINES
LE NORD-BELGE (surtout les gares et le matériel roulant NB)
LA GUERRE 1940-45 ET LA RESISTANCE
LES BOMBARDEMENTS ALLIES DE 1944 EN REGION LIEGEOISE

NOUS RECHERCHONS EGALEMENT DES MANNEQUINS D'ETALAGE POUR EXPOSER LES TENUES
ET UNIFORMES. (Eventuellement en les achetant)



La Vennbahn redémarre sa saison 1993
Les bénévoles sont les bienvenus pour aider
à l'entretien du matériel ou aider au service
pendant les voyages organisés cette année.
Prière de contacter la Vennbahn.

Adresse : VENNBAHN Gare de Raeren Bahnhofstrasse 70 4730 Raeren

Taberne LE CAPRICE

RUE RENORY 46
4031 ANGLEUR
TEL 041/44 13 30

PETITE RESTAURATION, CREPES, GLACES
TERRASSE EN BORD DE MEUSE
OUVERT DE 10H A 22H
FERME LE MERCREDI EN HIVER

LIBRAIRIE - PAPETERIE DE RENORY

JOURNAUX - PRESSE - LIVRES - PAPETERIE - TABACS - CIGARES - JOUETS - CADEAUX - PHOTOCOPIES - PHOTOS
IMPRIMES - LOTTO - TIERCE BELGE -
TOURNEE DE JOURNAUX
LIVRAISON A DOMICILE

J. ET MC. FRERE - GILLET

RUE RENORY 117
4900 KINKEMPOIS
TEL 041 - 42 70 17



La maison des
nouveauautés !

Spécialité de gâteaux de
fête et de pièces montées

* 12 GOÛTS DIFFÉRENTS *

BOULANGER - PATISSIER

RUE RENORY 79 KINKEMPOIS ANGLEUR
Tél. : 43 60 53

Société Anonyme Assurances VIEUJEAN

PRETS HYPOTHECAIRES — FINANCEMENTS — CAISSE D'ÉPARGNE

26, RUE RENORY 4031 ANGLEUR

TEL : 43.41.56 - 43.40.35

'AU BON ACHAT'

A DEUX PAS DE LA REMISE

ALIMENTATION GÉNÉRALE - LEGUMES

TABACS - VINS - LIQUEURS - FRUITS

CRÈMERIE CHARCUTERIE

FOURNITURES BANQUETS

LIVRAISONS A DOMICILE

BOISSONS FRAICHES
TOUTE L'ANNÉE

Mme XHONNEUX

153, RUE RENORY

4900 ANGLEUR

TEL: 42 90 39

OUVERT DIMANCHE MATIN

BOULANGERIE — PATISSERIE

Jean ENGHER - FAMERÉE

FERME LE MARDI

RUE RENORY 14

4900 ANGLEUR

TEL: 43.79.02



LE LADY INN

Taverne

rue Vaudrée 289 à ANGLEUR
(Pied de la côte du Sart-Tilman)
Tél. : 041/67 09 48

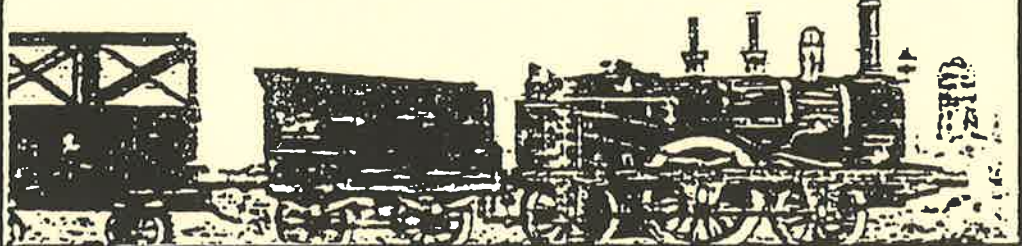
Boissons de 1er choix
Dans un cadre Super Sympa

Parking aisé face à l'établissement
Ouvert de 10 h du matin à l'Aube

A bientôt....

CLUB DES CHEMINOTS PHILATELISTES LIEGEOIS

Vous invite tous les premiers mardis de
chaque mois à sa réunion mensuelle qui
se tient au Mess du personnel de la gare
de Liège Guillemins dès 19h.



Président : Magnette André 40 Rue Tanixhe 4020 Bressoux
Secrétaire : Stas Michel 14 Rue Croix Chabot 4530 Villers-le-Bouillet
Treasorier : Barriaux Xavier 440 Chaussée d'Alseberg 1180 Bruxelles

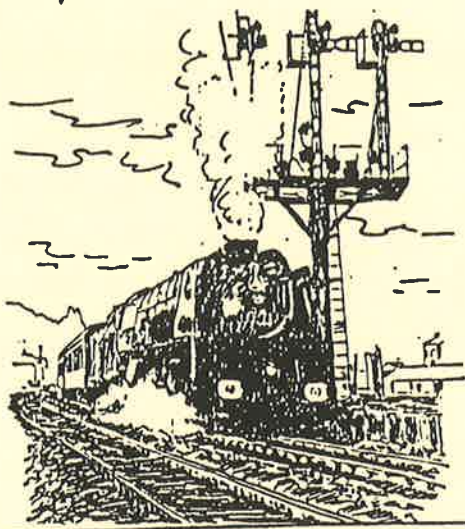
Jean Dengis réalise pour vous,
tous modèles, tous sujets ..
Locos, trams, maisons, rues,
portraits, animaux

Consultez-moi

au 041/631295

Ceci sans engagement !

Exposition permanente au
MUSÉE ATF



MUSEE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU PAYS DE LIEGE

9, Rue Richard Heintz 4020 Liège (à proximité de l'Hôtel de Police de Natalis)

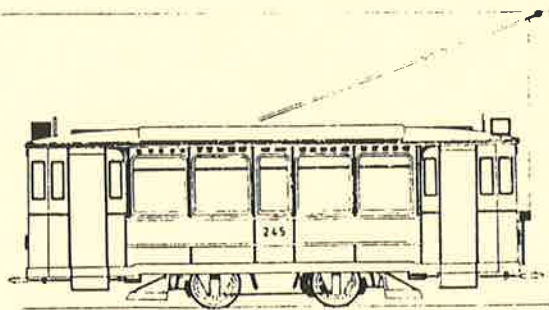
BUS : 4, 26, 26, 28, 31, 64, 65.

Ouvert les samedi, dimanche
et jours fériés de 14 à 18h

Pour tous renseignements :

Service des relations publiques
de TEC Liège - Verviers

Tel : 041 / 67.00.64



Senelle 1903
T. U. 217 à 246
T. U. 217 à 246
T. U. 245 en 1943

MODELISME IMPORT - EXPORT

hobby²⁰⁰⁰

LE SPECIALISTE BELGE DU MODELE REDUIT

TRAINS ELECTRIQUES : MÄRKLIN - ROCO - LIMA - ETC
(25 MARQUES)

SPECIALISTE SNCB AVEC PRODUCTIONS PROPRES
EGALEMENT BATEAUX, AUTOS, BLINDES, FIGURINES
OCCASIONS TOUTES MARQUES
CARTE DE FIDELITE



9, QUAI DE GAULLE (PONT DES ARCHES) 4020 LIEGE 041 / 412987

" La Taverne de TROOZ "

254, GRAND'RUE
041 / 51 66 71

4940 TROOZ
AU PIED DE LA GARE

Venez déguster les "Patacha"
ainsi que nos nombreuses bières
spéciales dans un cadre chaleureux

Marie-Thérèse et Didier